



---

## DÉCISION N°2018-05-07

---

**Présents :**

**Le Président :** M. François de MAZIÈRES

**Les Vice-présidents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT.

**Les autres membres du Bureau :**

M. Patrick CHARLES,  
M. Arnaud HOURDIN.

**Sont excusés :**

**Les Vice-présidents :**

M. Philippe BENASSAYA,  
M. Luc WATTELLE,  
M. Olivier LEBRUN.

**Les autres membres du Bureau :**

M. Patrice PANNETIER.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 16

-----

**OBJET : Renouvellement de la convention passée entre la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la société COLLECTORS pour la reprise des consommables informatiques vides et usagés.**

**Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES le 17 mai 2018,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2224-14 et L.2333-78 ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2015-03-20 du Conseil communautaire du 31 mars 2015 portant sur la convention de reprise pour les cartouches d'encre des déchèteries intercommunales de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2017-12-17, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 5 décembre 2017, portant actualisation et consolidation des délégations de compétences au Bureau et au Président ;

Vu le projet de convention de la société COLLECTORS ;

-----

Actuellement, la société COLLECTORS assure la collecte et le traitement gratuit des consommables informatiques vides ou usagés sur les déchèteries de Bois d'Arcy et du Chesnay de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Des contenants sont mis à disposition sur ces deux sites gratuitement par la société.

Les cartouches d'encre récupérées suivent des filières de valorisation par le recyclage et le réemploi, ou d'élimination par valorisation énergétique.

Cette prestation a été contractualisée par la signature d'une convention de récupération de ces déchets, qui arrive à échéance le 18 mai 2018.

Afin d'assurer une continuité de service, la société COLLECTORS propose de renouveler ce partenariat avec l'intercommunalité en concluant une nouvelle convention d'une durée indéterminée avec possibilité de résiliation à tout moment après un préavis de 3 mois.

Par conséquent, la décision suivante est soumise à l'approbation du Bureau communautaire.

-----

#### DÉCIDE :

- 1) *d'approuver les termes de la convention de reprise des consommables informatiques vides et usagés par la société COLLECTORS ;*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir et tout document s'y rapportant ;*
- 3) *que Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision ;*
- 4) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
  - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
  - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

-----

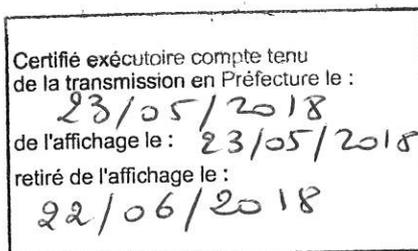
M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

*Nombre de présents : 19*

*Nombre de suffrages exprimés : 16*

*Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

Fait à Versailles en deux exemplaires originaux,  
Le 17 mai 2018.



Pour le Président et par délégation,

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services

## Résumé de l'acte

### 078-247800584-20180517-2018-05-07ENV-AU

**Numéro de l'acte :** 2018-05-07ENV  
**Date de décision :** jeudi 17 mai 2018  
**Nature de l'acte :** AU  
**Objet :** Décision n°2018-05-07 portant sur le renouvellement de la convention passée entre la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la société COLLECTORS pour la reprise des consommables informatiques vides et usagés.  
**Classification :** 8.8 - Environnement  
**Rédacteur :** Christelle BOURGEOIS  
**AR reçu le :** 23/05/2018  
**Numéro AR :** 078-247800584-20180517-2018-05-07ENV-AU  
**Document principal :** 2018 05 07 Convention COLLECTORS Déchetterie Cartouches Imprimantes Usagées.pdf

#### Historique :

23/05/18 09:59	En cours de création	
23/05/18 10:00	En préparation	Christelle BOURGEOIS
23/05/18 10:01	Reçu	Christelle BOURGEOIS
23/05/18 10:01	En cours de transmission	
23/05/18 10:02	Transmis en Préfecture	
23/05/18 10:07	Accusé de réception reçu	

